

Projet d'extension du réseau d'irrigation

Demande de « cas par cas »

Pièce complémentaire

Rappel sur le projet

L'Association Syndicale Autorisée d'Irrigation du Plateau de Louze et de Glay, créée en 1974, conduit un projet d'**extension de son réseau d'irrigation** sur les communes de Saint-Prim, Chonas l'Amballan, Reventin Vaugris, Cheyssieu, Vernioz, Auberives-sur-Varèze, Les Côtes d'Arey, qui sera **alimenté par un pompage unique** dans le Rhône, sur la commune de Saint-Alban-du-Rhône, et **interconnecté avec le réseau d'irrigation existant de l'ASA**, au Sud de la Varèze sur les communes de Clonas et Auberives-sur-Varèze.

Ce projet actuellement sous forme d'Avant-Projet (BE CA-Eau 2018) compte **environ 50 km de canalisations enterrées à créer**, ainsi qu'une nouvelle station de pompage à Saint-Alban.

Le périmètre du projet d'irrigation de l'ASA du plateau de Louze et de Glay se situe en rive gauche du Rhône au Sud de Vienne, dans la petite région naturelle des balmes viennoises.

- Le **nouveau pompage** dans le Rhône sera situé sur la commune de Saint-Alban du Rhône, lieu-dit La Plaine, au Sud de la confluence du Saluant, à 145 m d'altitude NGF environ. La station comprendra le captage proprement dit (alimentation d'une bêche par siphon par dessus la digue du Rhône), et une **pompe d'exhaure** permettant le relevage des eaux jusqu'au plateau.

Station abritée dans un bâtiment à charpente métallique d'environ **75 m² au sol**.

- La **canalisation d'exhaure** (D 800 mm, 3 km env.) remontera la vallée du Saluant jusqu'au réservoir de la **station de reprise** implantée sur la commune de Saint-Prim à 205 m d'altitude.

Réservoir de reprise de 500 m³ environ, une dizaine de pompes et leurs systèmes annexes de pilotage et contrôle à distance, abrités dans un **bâtiment de 200 m² environ**.

- Une **station de surpression** sera nécessaire pour desservir les 130 ha de la zone de « haut service » du plateau de l'Amballan.

3 pompes électriques et leurs systèmes annexe, abrités dans un **petit bâtiment à charpente métallique d'environ 30 m² au sol**.

Demande de complément

L'ASA a déposé une demande de « cas par cas » auprès de l'Autorité environnementale AURA le 12 janvier 2021. Par mail du 19 janvier, l'Autorité environnementale a demandé en complément du dossier de « - **localiser sur une carte l'emplacement des 3 bâtiments abritant les stations de pompage/reprise/surpression** » (ces éléments ne figurant pas sur la carte de situation incluse dans le Prédiagnostic.

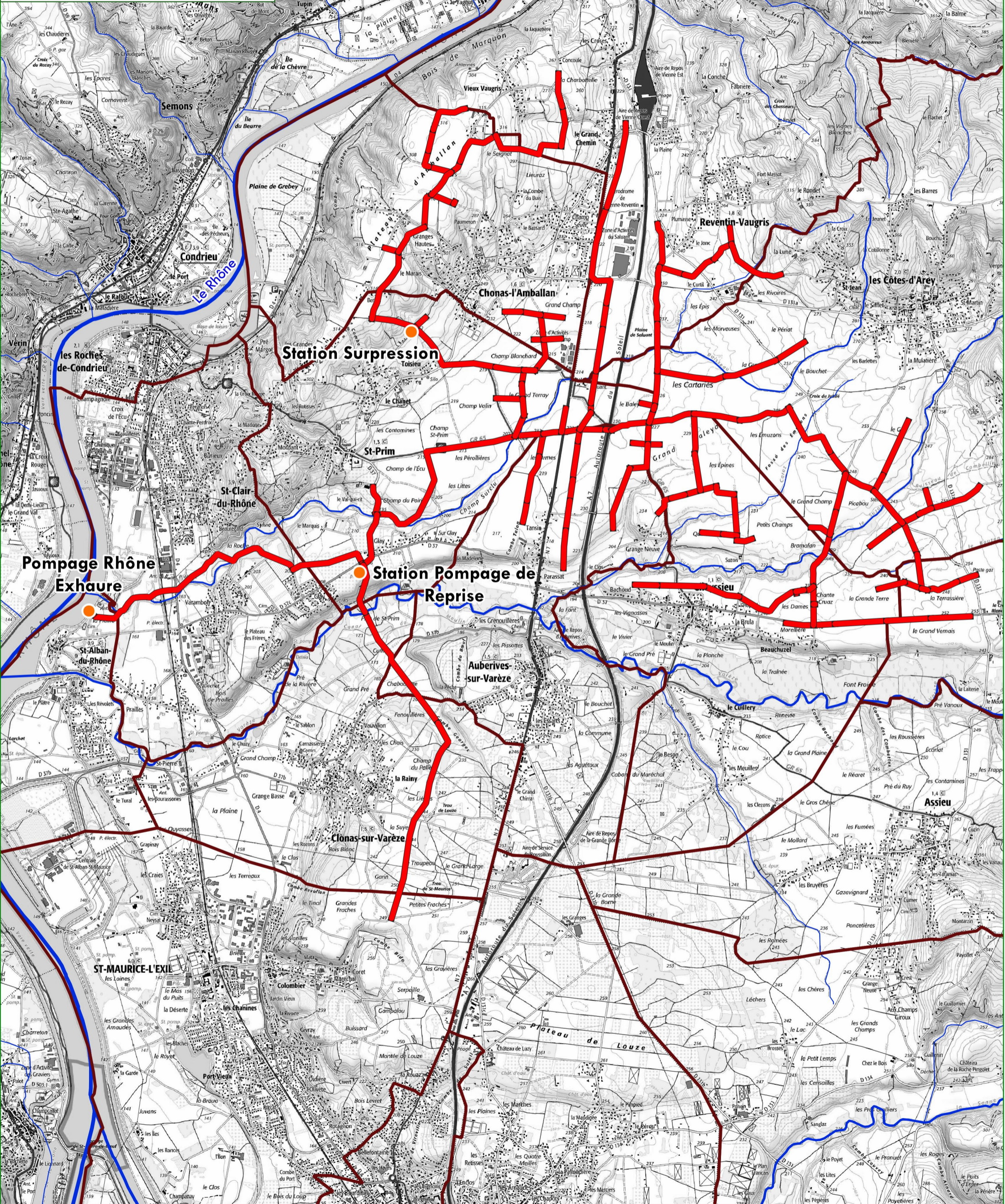
Complément

Une carte complétée sur fond Scan25© IGN est présentée ci-après. La situation exacte des 3 bâtiments de pompage est par ailleurs localisée sur 3 extraits de photographie aérienne. Les 3 bâtiments sont implantés sur des parcelles agricoles labourées, hors zones environnementales sensibles.

Les plans des ouvrages eux-mêmes n'étant pas disponibles à ce stade, seules leurs surfaces approximatives sont données ci-dessus, issues de l'expérience du maître d'œuvre sur des projets similaires.

PLAN DE SITUATION

- Communes concernées par le projet
- Cours d'eau principaux
- Projet de réseau d'irrigation
- Infrastructure ponctuelle





Localisation de la station de pompage principale (exhaure), en arrière de la digue du Rhône (parcelle de grande culture), au pied de la butte du cimetière de St-Alban-du-Rhône.



Implantation de la station de reprise sur une petite parcelle en bordure de vergers, secteur de « Sur Glay », commune de St-Prim.



Localisation du surpresseur, à l'angle d'une grande parcelle de culture, côte de Toisieu, commune de Saint-Prim.